VAUGEOIS, TABLETIER, CONNU ET INCONNU

(2e partie)

par Thierry Depaulis

On peut se demander depuis combien de temps François Vaugeois travaillait-il au service d'Ismaël Auxerre. Si ce point est difficile à cerner, nous savons que ce dernier était installé *au Singe vert* depuis 1725 (nous y reviendrons plus loin en détail) et un document notarié nous révèle que François Vaugeois, était en 1756 « m^d mercier a Paris y demeurant rue des Arcis p^{sse} S. Mery », c'est-à-dire du côté est de la rue, puisque celle-ci se partageait entre deux paroisses, Saint-Méry à l'est (aujourd'hui côté des numéros pairs de la rue Saint-Martin) et Saint-Jacques-de-la-Boucherie – dont seule la célèbre tour subsiste – à l'ouest. Or la maison *au Singe vert* était aussi côté est. Il est possible que François Vaugeois ait été déjà logé par Ismaël Auxerre en 1756.

L'acte notarié mentionné 25 porte sur la vente, par François Vaugeois, d'une partie de « maison à Saint-Maur-les-Fossés, vis-à-vis la ferme de M. le prince de Condé », « appartenante aud. S. Vaugeois comme seule heritier de Amy François Vaugeois son pere émailleur m^d verrier & fayancier a Paris ». Il est hautement probable que, si François Vaugeois pouvait vendre sa part de maison en 1756, c'est qu'il était majeur, sans doute depuis peu. C'est ce qui permet de penser qu'il est né vers 1730. Nous notons qu'il est déjà qualifié de *marchand mercier*, un état qui l'accompagnera jusqu'au bout. Quant au père, Amy François Vaugeois, « émailleur m^d verrier & fayancier a Paris », nous le retrouverons plus loin.

Pourtant, c'est bien la boutique d'un tabletier qu'il reprend en 1765. Même si Auxerre était lui aussi paré du titre de *marchand mercier*, l'inventaire du fonds de commerce fait bien état de matériaux bruts nombreux et détaillés, qui trahissent une activité de *fabrication*. Les merciers n'avaient pas le droit de fabriquer ce qu'ils vendaient : « Le peuple dit sagement en parlant des Maîtres Marchands Merciers, vendeurs de tout, faiseurs de rien. » 26 Mais la confusion des métiers, le fort pouvoir d'attraction de la corporation des marchands merciers, qui faisait partie des Six-Corps 27 mais restait accessible à tout individu un peu délié, car le commerce ne demandait pas un apprentissage trop technique, poussaient

nombre de maîtres, venus d'autres métiers, à solliciter leur réception parmi les merciers. Ceux-ci avaient d'ailleurs établi des « classes » spécialisées, car on était bien conscient qu'on ne pouvait vendre des joyaux, comme on vendait des étoffes ou de la bimbeloterie.

Ainsi, la 20^e classe comprenait :

... les petits Merciers, qui vendent de la patenostrerie ou chapelets ; des peignes, des livres d'enfans, des jambettes, des raquettes, des palettes, des volans, des sabots, corniches 28, toupies, balles, étœufs, laniéres de cuir, poupées, tambourins, violons, boëtes de bois peintes & façonnées, horloges de sable, jeux de quilles, étuis, siflets, tabatiéres de corne, de bois & de buis, des damiers, des jeux d'échecs, & de toutes sortes de colifichets & joüets de carte & de bois pour les enfans, ce qui se nomme de la Bimbeloterie. 29

C'est plus ou moins décrire les articles vendus par Auxerre et Vaugeois.

Ces allers-retours entre deux corporations, c'est-à-dire la double appartenance à celle des Merciers et à une autre communauté, semblent avoir été fréquents au XVIII° siècle 30. Aucune loi n'empêchait formellement d'appartenir à deux communautés, mais les statuts des unes et

^{25 -} Arch. nat., MC/ET/XXVIII/347, 25 juillet 1756.

^{26 –} Jean-François Melon, Essai politique sur le commerce, s.l., 1734, p. 118.

²⁷⁻ Six communautés de métiers (Merciers, Drapiers, Épiciers, Fourreurs, Bonnetiers, Orfèvres) associées à la gestion municipale de Paris et fournissant tous les ans un échevin, sorte de « maire adjoint », que la fonction anoblissait.

^{28 -} Sabots, corniches, sortes de toupie.

^{29 –} Jacques Savary des Bruslons (†), Philémon-Louis Savary, Dictionnaire universel de commerce, II, Paris, Jacques Estienne, 1723, sous l'art. Mercerie, col. 711.

³⁰– A ce sujet, voir Laurence CROQ, « Régulation corporative, régulation économique du recrutement des communautés : l'exemple de la mercerie parisienne de 1680 à 1776 », Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte = Société suisse d'histoire économique et sociale, 26, 2011, pp. 55-71, en particulier pp. 62-64

des autres mettaient de fortes cloisons entre les métiers. Reste que les fils de maîtres passaient la maîtrise sans formalités, et ce très jeunes, et que la communauté des marchands merciers proposaient de véritables spécialités — papetiers, tabletiers, joailliers, tapissiers, passementiers, chaudronniers, etc. — dont les corporations n'étaient pas représentées parmi les Six-Corps et qu'il était tentant d'ajouter à son métier d'origine. Le cas du cartier Jacques Guillaume Mandrou, fils de maître, devenu maître cartier à 15 ans, puis mercier à 23, intégrant une communauté plus prestigieuse et accédant ainsi à l'édilité parisienne, dans l'espoir de devenir un jour échevin 31, n'est pas isolé.

Il est probable qu'il en allait de même du prédécesseur de Vaugeois, Ismaël Auxerre, qui a dû être reçu maître dans la communauté des peigniers-tabletiers avant de se dire marchand mercier, car deux de ses fils, Jean-Éloi et Louis, furent reçus, en 1739 et 1745, maîtres peigniers-tabletiers comme fils de maître 32.

Cet opportunisme ne plaisait bien sûr pas aux corporations. En 1756, une sentence du prévôt de Paris, saisi par divers tabletiers et par leur communauté, enjoignait six tabletiers de choisir entre les maîtres peigniers-tabletiers et le corps des marchands merciers. Joseph Pasquier, Claude Lallouette, Julien Talon, Antoine Volfe (Wolff), Bernard Lemore (ou Lemort) et Pierre-Denis Deshayes, tous marchands merciers-tabletiers, étaient « tenus dans deux mois à compter de la signification de la sentence d'opter de la qualité de mercier ou de celle de tablettier »33. Il ne semble pas que ces sommations aient empêché ces pratiques, mais il est bien possible qu'Auxerre ait renoncé à se réclamer des peigniers-tabletiers, préférant l'état de marchand mercier. Nous verrons plus loin comment il a réussi à concilier les deux activités.

À peine mis en possession de ce beau fonds de commerce, François Vaugeois s'est marié, épousant en 1766 Marie-Anne Despréaux, une jeune femme qui n'était pas sans ressources, car le décès de son père, marchand de blé, survenu l'année précédente, lui avait laissé quelques 32 372 livres pour sa part d'héritage. Voilà qui permettait à la future épouse d'apporter une dot de dix mille livres 34. Le contrat a été signé « en presence de S. Nicolas Vaugeois, me peintre a Paris, frere (...), et de d^{lle} Marie Gremion, epouse du S. Ismael Auxerre, amis ».

Cet apport de numéraire a certainement permis au couple d'acquérir la maison *au Singe vert*, que son propriétaire n'a pas fait de difficultés pour céder. Par acte du 12 février 1767, Ismaël Auxerre et son épouse Marie Gremion vendaient : ...au Sieur François Vaugeois, marchand mercier a Paris et demoiselle Marie-Anne Despreaux son épouse, demeurans a Paris dans la maison cy apres vendue rue des Arcis, paroisse Saint Merry [...]

... une maison scise en cette ville susditte rue des Arcis ayant pour enseigne le Singe Vert, consistante en deux corps de logis, dont un sur la rue et l'autre en aisle, le corps de logis sur la rue composé de cinq etages et grenier au dessus, et celui en aisle ayant pareillement cinq etages et un petit gatta 35 au dessus, cour, puits, caves, aisances et autres appartenances et dependances

Le montant de la transaction s'élevait à 30 000 livres 36.

L'activité commerçante de Vaugeois n'est pas connue dans le détail, mais nous savons qu'il figure dans les comptes des Menus-Plaisirs du Roi, pour avoir fourni en 1771 un jeu d'hombre à six boîtes d'ivoire de 72 livres, un jeu de quadrille d'ivoire de 48 livres et un jeu d'hombre de 30 livres pour le comte de Provence et le comte d'Artois, frères du futur Louis XVI 37. Il s'agit ici de jetons dans leurs boîtes. En 1775, Vaugeois produit un loto, jeu alors assez nouveau, accompagné d'un opuscule imprimé de deux pages : Règles du jeu de Loto qui se vend chez Vaugeois, Marchand, au Singe vert, rue des Arcis. La règle du jeu se termine par la mention « Lu et approuvé, ce 12 Septembre 1775. Crébillon 38. »

Des enfants naissent : l'aîné, Bernard François, voit le jour en octobre 176739, sa sœur Anne Marie naît le 23 avril 177040. Suivront Philippe Auguste, né probablement en janvier 1773, Bernard Isidore, né

170

³¹ – Voir Thierry DEPAULIS, « Des "figures maussades & révoltantes": Diderot et les cartes à jouer », 4° partie, *Le Vieux Papier*, fasc. 415, janvier 2015, pp. 409-421.

^{32 –} Registres des maistrises & jurandes de la ville et faubourgs de Paris, Arch. nat., Y//9324 et Y//9326.

^{33 –} Statuts, arrêts, sentences et reglemens pour la communauté des maîtres et marchands peigniers-tablettiers, Paris, imprimés par les soins de MM. Minet & Boivin, jurés en charge, 1760, pp. 56-59.

³⁴- Contrat de mariage du 23 novembre 1766, Arch. nat., MC/ET/LXIX/708.

³⁵ – Comprendre *galetta* = galetas.

³⁶⁻ Arch. nat., MC/ET/LXIX/709, 12 février 1767.

^{37 –} Arch. Nat., O/1/3033 cité par Alphonse MAZE-SENCIER, Le livre des collectionneurs, Paris, Renouard, 1885, p. 829.

^{38 –} Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, dit Crébillon fils (1707-1777), avait été nommé censeur royal en 1759, grâce à la protection de Madame de Pompadour. Une fonction paradoxale pour un écrivain plutôt libertin.

³⁹– Selon François Guibout, un descendant de la famille, qui maintient des pages de généalogie sur le site Geneanet et que je remercie.

^{40 -} Arch. Paris, État-civil reconstitué.

tre, s'ils ne sont pas tous employes. TABLEAU PROGRESSIF.

'A r fol la fiche, les 216 font

en argent 10 l. 16 f. A 2 fols, 21 1. 12 A 2 fols 6 d., 27 1. A 5 fols, 54 1. Et ainsi du reste.

Lu & approuvé, ce 12 Septembre 1775. CRÉBILLON.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 12 Septembre 1779, à la charge d'enregif-trement à la Chamble Syndicale. ALBERT.

REGLES

DU JEU

DE LOTO,

QUI se vend chez VAUGEOIS, Marchand, au Singe vert, rue des Arcis.

E jeu est composé de neuf tableaux qui contiennant chacun les quatre-vingt-dix numéros, qui produisent aussi chacun dix-huit quines, quatre-vingt-dix quaternes, cent quatre - vingts ternes & cent quatre-vingts ambes.

Chaque Joueur prend un ou plufieurs tableaux, à volonté, & pour chaque tableau paye la mife convenue.

La mise la plus ordinaire est de vingt-quatre fiches par tableau : l'on peut la mettre plus ou moins haute, suivant que la partie soit plus ou moins longue. Pour la facilité des Joueurs, l'on trou-

vera à la fin de la Regle un tableau fui-

vant la valeur que l'on voudra donner à chaque fiche.

Toutes les mises des tableaux employés sont placées au milieu du jeu, & sont représentatives d'une somme dont les Joueurs conviennent entr'eux avant de commencer la partie.

Les quatre-vingt-dix numéros font distribués sur chaque tableau en dix colonnes; les numéros entiers, pris perpendiculairement, procedent par dixai-ne, & les derniers chiffres de chaque numéro procedent par unité depuis 1 jusqu'à o.

Il faut pour ce jeu une palette à quinze

Lorfqu'un Joueur dire une boule du fac, il faut chercher la colonne du chiffre final du numéro nommé. Par exemple:

Si l'on annonce 66, il faut chercher la colonne des 6; si l'on amene 38, il faut prendre la colonne des 8, & ainsi des autres.

Comme les tableaux contiennent chacun les quatre-vingt dix numéros, cha-que Joueur marque à tout coup; mais à ce jeu les extraits ne comptent pour rien, parce qu'il donneroit également : ils préparent seulement les ambes, ternes, &c.

Les ambes se payent 5 jettons, les ternes 25, les quaternes 100, & les quines 250, ainsi qu'au Loto ordinaire.

A raison de 24 siches par tableau, la totalité du jeu sorme un ensemble de

216 fiches.

Pour faciliter les paie-mens, le jeu est composé

100 jettons, qui font 10 fiches. 26 fiches, 26 20 contrats valant 5 fiches, 100

Et 8 grands jettons valant 10 fiches,

Totalité. 216 fiches.

Il faut en outre 15 jetits jettons d'une autre couleur que ceux du jeu pour chaque tableau; chacun peut même les pren-dre différens: il y en a en cailloux de différentes qualités; cela dépend du prix

que l'on veut y mettre.

Le tirage fini, chaque Joueur reprend fes jettons pour marquer le coup suivant. Si les neuf tableaux sont employés, il

fe tire au fort; & celui qui a le numéro 1 commence à tirer.

Si un Joueur est mécontent de son tableau, il peut le changer contre un au-

Fig. 7 – Règles du jeu de Loto qui se vend chez Vaugeois, Marchand, au Singe vert, rue des Arcis, 1775 (Paris, coll. Crépin).

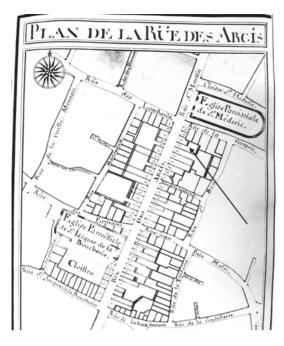




Fig. 8 – Plan parcellaire de la rue des Arcis : en haut, Terrier du Roy (vers 1710) : la flèche indique la maison au Singe vert. En bas, Cadastre de 1809 (côté est) : on voit nettement le 56 rue des Arcis, jouxtant le 54 (en forme de T couché) comme sur le Terrier du Roy.

assez certainement en mai 1775, et Marie Thérèse Justine, née en août 1778, selon mes calculs.

Il semble que Vaugeois ait connu une belle réussite, dans la lignée de son maître Auxerre, car, dès 1776, il est en mesure d'acheter la maison mitoyenne rue des Arcis. Par acte du 21 septembre 1776, François Vaugeois, marchand mercier, et Marie-Anne Despréaux, sa femme, acquièrent de Pierre-François Gaultier, chevalier, seigneur d'Ancize et de Taniot, conseiller au Parlement de Bourgogne, demeurant ordinairement à Dijon, et Marie Martinot de Soleine (ou Martineau de Soleinne), son épouse, pour 30 000 livres, « une maison scise en cette ville susd. rue des Arcis attenante celle actuellement occupée par lesd. S. et De Vaugeois et dont ils sont propriétaires ; lad. maison [...] tenante d'un côté & par derriere auxd. S. et De Vaugeois a cause de leur maison cy dessus mentionnée, d'autre côté au S. Levacher m^{tre} plombier et a M. Cousinet m^{tre} des comptes & par devant sur lad. rue des Arcis » 41. C'est la maison qui recevra, en 1805, le n° 54 dans la rue des Arcis.

Deux ans plus tard, François Vaugeois est reçu « grand messager juré de l'Université de Paris » pour « Breslaw » (Breslau, aujourd'hui Wrocław en Pologne) 42, un poste honorifique, réservé aux membres des prestigieux Six-Corps, et dont les bénéficiaires étaient sensés chaperonner les étudiants venus d'un diocèse étranger (étranger à Paris, s'entend). C'est aussi en 1778 que paraît une des premières « publicités » vantant la boutique, dans le célèbre livre du mathématicien Jacques Ozanam, Récréations mathématiques et physiques. Bien sûr, ce n'est pas Ozanam lui-même, mort en 1718, qui l'a insérée, mais son successeur Jean-Étienne Montucla, dans une Nouvelle édition, totalement refondue & considérablement augmentée. À propos du PROBLÊME XLVI, Construction d'une petite figure qui, livrée à elle-même, descend sur ses pieds & ses mains le long d'un petit escalier, l'auteur réviseur écrit, à la fin :

On trouve de ces petites figures à Paris, chez les tablettiers, & autres marchands qui débitent des bijoux d'étrennes, & en particulier au *singe verd*, rue des Arcis. 43

Les livraisons à la cour reprennent. En 1787, Vaugeois adresse une facture de 739 livres pour dix boîtes à six paniers de quarante fiches et dix contrats pour 90 livres, 500 jetons de nacre de perle à 125 livres ; six boîtes à six paniers, pour le jeu de quinze à 144 livres ; deux grandes boîtes rondes pour jeter les cartes, etc.44 Même en captivité, la

172 Le Vieux Papier n° 422

^{41 -} Arch. Nat., MC/ET/VI/808.

⁴²– Calendrier et liste des noms, surnoms et demeures de messieurs les grands messagers jurés de l'université de Paris, Paris, 1781, p. 57.

⁴³⁻ Jacques Ozanam, Récréations mathématiques et physiques (...), Nouvelle édition, totalement refondue & considérablement augmentée par M. de C.G.F. [« Chanla, géomètre forézien », ps. de Jean-Étienne Montucla], II, Paris, Claude Antoine Jombert fils aîné, 1778, pp. 83 et 86.

⁴⁴ – Arch. Nat., O/1/3078, cité par MAZE-SENCIER, *op. cit.*, pp. 829-830.



Fig. 9 – Boîte à quadrille avec ses paniers, Vaugeois, début du XIX^e siècle (coll. TD).

famille royale se fait livrer, le 6 septembre 1792, un solitaire, un bilboquet, un jeu d'échecs, un damier, deux baguenaudiers et un couteau double à manche de nacre 45.

Le feu a-t-il détruit le magasin au Singe vert ? C'est l'information rapportée par le Journal politique, ou Gazette des gazettes, du 20 décembre 1791 :

Le feu a pris dernierement rue des Arcis, à l'enseigne du singe verd, par la négligence de la fille de la maison 46 qui lisoit dans son lit. De prompts secours n'ont pas empêché le feu de faire quelques progrès, & le dommage est évalué à plus de 100 mille livres [!]. On a trouvé dans les cendres un porte-feuille contenant 90 mille livres en assignats, dont la couverture seule a été brûlée ; tous les assignats étoient intacts.

Le fait, présenté comme une sorte de miracle (les assignats « intacts »), est cependant étonnant. Comme nous allons le voir, cent mille livres, c'est à peu près la valeur du fonds de commerce que laisse François Vaugeois à sa mort en mars 1793, soit un peu plus d'un an après. On imagine difficilement qu'une destruction de cette ampleur ait pu être reconstituée en une année. Il est probable que l'importance des dégâts a été considérablement exagérée par le *Journal politique*, seul à avoir noté l'incendie.

François Vaugeois meurt le 14 mars 1793. Conformément à l'usage, surtout avec des héritiers

⁴⁵– BnF, Mss., NAF 22818, f. 50 dans Jouets de Prince 1770-1870, Paris, 2001, n° 27. Avec feuillet manuscrit: n° 3 fourni au Temple pour le service de la famille royale par Vaugeois md au singe vert.

⁴⁶⁻Anne Marie ? Marie Thérèse Justine ? une « fille de boutique » ?



Fig. 10 – Etiquette de Vaugeois au Singe vert (coll. Crépin).

– ils sont cinq enfants – et un patrimoine aussi consistant, un inventaire après décès est réalisé quelques jours plus tard par le notaire, M^e Melchior Thomas Morin 47. Comme l'indique une étiquette épinglée sur la première page de ce gros document, le total de la prisée, tous biens confondus, s'élève à 105 516 livres 7 sols 6 deniers, ce qui traduit bien le niveau de fortune atteint par Vaugeois. Des cinq enfants, seul Bernard François est majeur. C'est lui qui va reprendre l'affaire, non sans avoir à racheter les parts de ses frères et sœurs.

L'inventaire fait apparaître une grande quantité d'objets de tabletterie, parmi lesquels « un billard de sept pieds, garni de son fer, de trois queues et trois masses en cormier drap piqué, prisé 96 livres », d'autres billards, des roulettes, troumadame, quilles, « un jeu mecanique plaqué en bois des Indes en mauvais état » (prisé 6 livres), des lotos et lotos-dauphin, de nombreuses boîtes, jeux de bague, dés de toutes tailles, écritoires,

biribis, cavagnoles, coffrets de toilette, métiers à filer, arcs, flèches, javelots, sarbacanes, christs, règles et toises, métiers à broder, rouets, dévidoirs, beurriers, couverts, aiguilles diverses, « deux jeux de château mecaniques dont un en marqueterie » (prisés 50 livres), des échiquiers, trictracs, damiers, flambeaux de bouillote, « 30 bambous vernis de la Chine » (22 liv. 10 s.), des queues de billard, arbalètes, cannes et pommeaux, boîtes de reversis, volants, des milliers de jetons, fiches, contrats..., des cordons, chaînes, corbeilles, paniers, jeux de poules et renard, étuis (à rasoir, etc.), des lanternes, des boîtes d'écaille..., bref un assortiment comparable à celui que possédait Auxerre en 1765, avec, peut-être, une insistance particulière sur les jeux.

Le notaire a aussi relevé l'état des dettes actives de la succession. Les « Bonnes dettes » se montent à

^{47 -} Arch. nat., MC/ET/VI/881, 19 mars 1793 et jours suivants.

13 495 livres ; les « Dettes douteuses » (probablement irrecouvrables du fait de l'émigration), à 28 724 livres, dont 13 218 pour le seul Dubut de La Tagnerette, fils de famille terriblement dépensier 48 ; les « Mauvaises dettes », perdues, s'élèvent à 1731 livres (essentiellement dues par des membres de la famille de Guéménée, tous émigrés). Voilà qui fait plus de 30 000 livres dont le sort paraît des plus incertains.

Quelques mois plus tard, la famille décide de régler la succession, et Bernard François Vaugeois, qui vient de se marier (voir plus loin), se voit confier la boutique au Singe vert. Pour cela, il est demandé à deux maîtres tabletiers voisins, Jean-Baptiste Latte et Alexis Comoy, tous deux installés rue des Arcis, de procéder à un nouvel état des lieux et d'en fournir une estimation professionnelle. L'inventaire de la boutique est fait du 21 au 27 frimaire an II (11-17 décembre 1793). Les deux hommes de l'art expliquent qu'ils se sont « transportés en une maison située en cette ville [de Paris] rue des Arcis N° 176 actuellement occupée par la d^{lle} C^{ne} Veuve Vaugeois marchande tablettière ». On note le numéro « sectionnaire » attribué depuis quelques années à la maison, mais presque tous les autres actes passés en ces mois de la fin de 1793 portent la mention troublante « rue des Arcis section des Arcis N° 56 », un numéro qu'on retrouvera en 1805 avec la renumérotation des rues de Paris due au préfet Frochot. Nous tenterons plus loin de donner une explication à cette improbable coïncidence.

L'inventaire dressé comprend, comme le précédent, de multiples billards, tables de bouillotte, jeux de roulette, jeux de quilles, des « boëtes de lotto », des rouets à filer, des métiers à broder, encore des boîtes, parmi lesquels on note « une table de trictrac d'acajou massif avec bronze et damier et échiquier plaqué en bois de houe et bois de violette avec drap et maroquin » (prisée 144 livres), le tout pour un total de 83 069 livres 8 sols, à quoi vient s'ajouter le fonds de commerce, que les deux tabletiers ont « estimé et évalué à la somme de huit mille livres eu égard à l'emplacement de la boutique, l'ensemble des marchandises composant ledit fonds de commerce et le cours du tems ». Bref, un total de 91 069 livres 8 sols, à diviser par cinq.

On remarque au passage la présence de véritables meubles – tables de bouillotte (deux), billards, tables de trictrac – qui n'auraient sans doute pas été possibles avant 1791, car le régime des corporations interdisait précisément aux tabletiers de fabriquer des meubles, production réservée aux menuisiers-ébénistes. Un accord était intervenu dans ce sens en 1745 entre les maîtres peigniers-tabletiers et les menuisiers-ébénistes, stipulant que ceux-ci avaient



Fig. 11 – Boîte de cavagnole de Vaugeois et ses cartons (Coll. TD).

« le droit exclusif de fabriquer les tables de billard, celles sur lesquels [sic] se jouent les autres jeux », tandis que les peigniers-tabletiers avaient seuls « le droit & faculté de fabriquer & vendre ... les damiers, trictracs & autres jeux à simples tabliers ployans & portatifs sans pied ni tables... », « sans que lesdits menuisiers [...] puissent faire & vendre lesdits jeux sur pieds & tables, qu'en achetant chez les peigniers-tabletiers toutes les piéces & ornemens de tabletterie qui servent à composer lesdits jeux » 49.

Pour pouvoir entrer en possession du fonds de commerce et de la boutique, Bernard François Vaugeois a donc dû promettre de verser à chacun de ses quatre frères et sœurs la somme de 18165 livres, soit 72660 livres à débourser! Et, nous

^{48 – «} Dubut de la Tagnerette, fils de Dubut de Longchamps, administrateur des postes, s'étant jeté dans des dépenses inconsidérées avec des filles et des jeunes gens de son âge, son père, effrayé de son inconduite, le fit mettre au donjon de Vincennes en 1783. Il fut ensuite mis en liberté, mais sans se montrer plus sage : le père peu après, obtint une nouvelle lettre de cachet pour faire enfermer ce fils incorrigible à la Bastille, où il resta trois mois. » (L.B. [Pierre Jean-Baptiste NOUGARET et Alphonse DE BEAUCHAMP], Histoire du donjon et du château de Vincennes, III, Paris, 1807, p. 267).

^{49 –} Arrêt de la cour de Parlement du 12 juillet 1745, dans Statuts, arrêts, sentences et reglemens pour la communauté des maîtres & marchands peigniers-tablettiers, Paris, 1760, pp. 153-160.



Fig. 12 – Quelques jetons correspondant à la description des policiers et peut-être faits par Vaugeois (Coll. privée).

l'avons vu, plus de 30 000 livres de « dettes actives » probablement perdues. Dans ces temps de crise, ces remboursements paraissent bien lourds, et cela peut expliquer qu'au bout de vingt ans, au terme de sa courte vie, Bernard François Vaugeois soit mort en état de faillite. En 1797, il avait versé à chacun de ses deux frères, Philippe Auguste et Bernard Isidore, la somme de 18 165 livres 50.

Pour autant, Bernard François Vaugeois ne devenait pas propriétaire de la maison, car tout l'immobilier – la maison *au Singe vert* et celle d'à côté – passait entre les mains de sa mère, qui avait des droits à faire valoir du fait des sommes investies par elle dans la communauté. On n'entrera pas ici dans les détails de cet acte notarié complexe 51, qui organise un premier partage, qu'un autre acte, passé le 8 fructidor an III (25 août 1795) 52 par le même notaire, va sanctionner. Bernard François Vaugeois devenait dès lors locataire de sa mère, pour 1000 livres de loyer annuel, pour :

...la boutique, arrière boutique, salle ensuite et cabinet vitré sur la cour, une salle servant de magazin, cuisine ensuite avec bucher, un appartement au premier étage composé d'une chambre sur le devant, une sur le derrière, une servant de magazin +et deux petites chambres à côté du magazin+, plus un corps de logis sur la cour composé de trois chambres sur la cour, +deux berceaux de cave en profondeur sous ledit bucher et lieux d'aisance tant au rez de chaussée qu'au premier étage+, le tout dependant de la maison ci-devant désignée sise rue des Arcis n° 56, où pend pour enseigne le Singe Vert. 53

1793-1814 : BERNARD FRANÇOIS VAUGEOIS (1767-1814)

« VAUGEOIS, Bernard-François, marchand-tabletier, *Au Singe-vert*, 176 rue des Arcis, succéda à son père en 1794. A cette occasion, il vendit à l'hôtel Bullion les objets de rebut du magasin; mais il avisait les clients que, malgré cela, la boutique était toujours ouverte », écrit Denise Ledoux-Lebard 54, hélas sans nous en dire plus.

Les premiers pas de Vaugeois fils sont marqués par des soupçons d'activités contre-révolutionnaires. En pluviôse-ventôse an II (janvier-mars 1794), la police a arrêté Émilie Gavaudan, femme Bosquier, prévenue d'avoir tenu maison de jeu de hasard, et chez qui on a trouvé « quatre [jetons] sur chacun desquels et des deux cotés on apperçoit une main tenant un Bâton Royal et le Bonnet de la liberté renversé ; six marques de papillons ; quatre representant des instruments de musique, et trois représentant une espéce de tour. » La citoyenne Gavaudan, « sur la demande qui lui fut faite d'où elle tenoit ces jettons, déclara avoir acheté ses jetons au Singe Verd rüe des Arcis *chez le C. Vaugeois.* »

Aussitôt, une perquisition est organisée chez le « md d'yvoir [sic] à l'enseigne du Singe Verd » rue des Arcis. Le procès-verbal policier en fait le récit :

obtemperant audit requisitoire [nous nous] sommes transporté rue des Arcis maison au Singe Verd où étant entré et parlant à la citoyenne Vaugeois mde au Singe Verd nous avons notifié l'ordre cidessus relaté; et en consequence avons procédé à la perquisition dans tous les corps de tiroirs étant dans les boutique et magazins occupés par ladite citoyenne Vaugeois, ordonné par ledit ordre par l'evenement de laquelle perquisition nous n'avons trouvé de suspect que des marchandises dont le détail suit

1° trente neuf jetons verds sur lesquels est peinte en blanc une croix de Malthe, vingt six jetons rouges peints en blanc en

176

⁵⁰ – Ces reçus des deux frères, en date du 18 ventôse an V (8/03/1797) pour Philippe Auguste Vaugeois, m° plombier, et du 7 germinal an V (27/03/1797) pour Bernard Isidore Vaugeois, sont annexés à l'acte de partage de la succession de François Vaugeois, dressé (par Morin) le 8 fructidor an III (25/08/1795) (Arch. nat., MC/ET/VI/895).

^{51 -} Arch. nat., MC/ET/VI/885, 28 frimaire an II (18/12/1793).

⁵²⁻ Arch. nat., MC/ET/VI/895, 8 fructidor an III (25/08/1795).

^{53 –} Vente de fonds de commerce et bail : La C^{ne} V^e Vaugeois au Cⁿ Vaugeois fils, 28 frimaire an II / 18 décembre 1793 (Arch. nat., MC/ ET/VI/885). Le numéro sectionnaire semble souvent négligé !

⁵⁴– D. Ledoux-Lebard, Le mobilier français du XIXe siècle, op. cit., p. 610.



Fig. 13 a – Table à jeux multiples de Vaugeois, avec réaménagements postérieurs (Second Empire ?). (Chislehurst, coll. Adrian Seville)





Fig. 13 b-c – Marques de Vaugeois sur la table à jeux multiples de la collection Seville.

croix de Malthe, soixante un jetons couleur lie de vin sur lesquels sont peints en <u>blanc</u> deux cœurs enflammés traversés par une <u>fleche</u>, tous lesquels jetons nous avons saisis conformement audit ordre.

La trouvaille ne paraît pas avoir ému les magistrats, car le jugement du tribunal de police correctionnelle du 28 ventôse an II (18 mars 1794) condamne Émilie Gavaudan à seulement dix jours de prison et 1 000 livres d'amende, contre « six moins de dettention et deux mille livres d'amende » requis par l'agent national (procureur). Quant à Vaugeois, il ne semble pas avoir été inquiété, car il assiste à l'audience comme simple témoin 55!

Les ennuis n'allaient pas s'arrêter là. Les « pièces saisies dans le local que Babœuf occupoit lors de son arrestation », le 19 floréal an IV (8 mai 1796), font mention de « Vaugeois, tabletier, rue des Arcis, au singe verd », avec ce commentaire : « *Nota*. Tous ces

individus sont royalistes & réacteurs (...); ceux ci sont prononcés... > 56

Ces accusations étaient-elles fondées ? Bernard François Vaugeois avait certes fourni la famille royale jusqu'au bout. Cela venait-il d'un attachement particulier ? Impossible de le dire.

Le retour au calme, relatif, de la vie politique allait profiter aux affaires. Denise Ledoux-Lebard nous apprend que, le 15 janvier 1797, Bernard François Vaugeois annonça que « connu depuis longtemps dans sa partie, depuis quelque temps [il] renouvelle

^{55 –} Pour toute cette affaire, voir Arch. nat., AN, W//25, Dossier 1515. Émilie Gavaudan, femme de Pierre Joseph Bosquier, fabriquant de bas à Nîmes, ne peut être confondue avec Émilie Gavaudan, chanteuse à l'Opéra Comique, épouse du compositeur Pierre Gaveaux (1761-1825). Mais leur parenté ne fait pas de doute.

⁵⁶– Haute cour de justice, *Copie des pièces saisies dans le local que Babœuf occupoit lors de son arrestation*. Paris, Imprimerie nationale, nivôse an V (déc. 1796), p. 190.



Fig. 14 – Facture du 19 vendémiaire an 7º (10/10/1798) : AU SINGE VERT, VAUGEOIS, Md Tablettier Bijoutier, Rue des Arcis, N° 176. « Livré à Monsieur Rilliet Par Vaugeois : Un Jeu de dames Ivoire Verte et Blanche doublées — 54 # » (collection Debuisson).

son magasin tant pour l'agrément extérieur que pour les marchandises, et prévient les personnes qui l'honoreraient de leur confiance que, tant en ébénisterie qu'en ouvrage de tour et fait à la main, on trouvera chez lui les objets les mieux traités et du plus nouveau goût. Il continue à tenir assortiment de tous les jeux de société et d'enfants, ustensiles en dépendant et aussi tout ce qui concerne les ouvrages du sexe, comme métier à tapisserie, tambour à broder... » 57

Sous l'Empire, la maison Vaugeois paraît toujours représenter une valeur sûre, comme nous l'avons vu à travers les éloges appuyés de Grimod de La Reynière (voir 1ère partie). L'impératrice Marie-Louise ira jusqu'à délivrer à Bernard François Vaugeois un brevet de « Tabletier de sa maison ». C'est aussi sans doute l'époque où Vaugeois produit d'étonnantes tables à jeux multiples. Plusieurs de ces tables ont été signalées par Nicole de Reyniès dans son livre Le mobilier domestique (Paris, 1987), toutes dans des collections particulières 58. Si les datations sont sans doute à revoir, ces quatre tables témoignent de l'activité de Vaugeois dans ce domaine. Un seule est clairement identifiée, car elle porte sur un des flancs : « VAUGEOIS / MD TABLETTIER FABRIQUANT / AU SINGE VERD / RUE DES ARCIS / N° 56. » La présence du n° 56, attribué à la maison au Singe vert en 1805 (numérotage Frochot), indique

normalement une fabrication postérieure à cette date, mais nous verrons plus loin que ce n'est pas si simple.

On y retrouve tous les jeux classiques déjà rencontrés dans les inventaires cités, roulette, jeu de l'oie, nain jaune, jeu de la chouette, jeu du juif, cochonnet, boule royale, tourniquet, marelle, jeu du loup, jeu du renard et des poules, roue de fortune, échiquier, damier, trou-madame, jeu de l'étoile, jeu du berger, etc., sans parler des solitaires, bilboquets, jeux du parquet, baguenaudiers, jonchets et autres, qui peuplaient les tiroirs.

D'autres tables semblables apparaissent en vente de temps en temps, telle celle-ci proposée par la maison Sotheby's en 2006 :

> Lot 59 | Table à jeu en acajou et sycomore d'époque Louis XVI, avec l'étiquette commerciale du marchand Vaugeois.

haut. 76 cm, long. 99 cm, prof. 46 cm.

Le dessus amovible et réversible à damiers et jeu de roulette (avec sa flèche en cuivre doré), découvrant un jeu de tric-trac en ébène, ivoire teinté; ouvrant à quatre tiroirs contenant vingt jetons en ivoire, vingt jetons en ébène, deux dés, 90 jetons de loto et un support en bois de rose. 59

Ou encore cette table vendue le 23 juin 2012 sous le marteau de Xavier de La Perraudière, commissairepriseur, à l'Hôtel des Ventes de Saumur ⁶⁰, que le catalogue décrivait ainsi en détail :

Piétement cambré en placage de bois de rose, violette et satiné, à décor d'une marqueterie de cubes sans fond. Elle ouvre à deux tiroirs latéraux et présente un plateau à débordement amovible présentant sur la face un échiquier en marqueterie d'ébène et d'ivoire encadré d'une marqueterie de cartes à jouer et jetons en trompe-l'œil, le revers présente un jeu de solitaire anglais encadré d'une marqueterie de fleurs.

Un deuxième plateau encastré et amovible présentant sur la face un jeu de l'oie marqueté et jeu de solitaire grand modèle au centre.

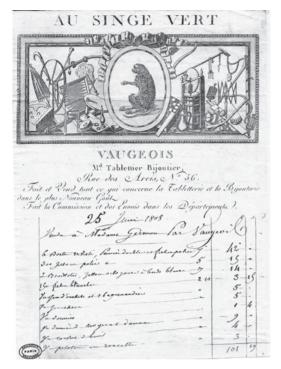
Le Vieux Papier n°422

⁵⁷– D. Ledoux-Lebard, *Le mobilier français du XIX* c siècle, op. cit., p. 610, ici aussi hélas sans référence.

⁵⁸– Nicole de REYNIÈS, *Le mobilier domestique : vocabulaire typologique*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1987, réimp. 1992, I, n°s 1413, 1414-1415 (anonyme, auj. dans la coll. de notre collègue Jean Verame), 1416 (signée, auj. dans la coll. de notre collègue Adrian Seville), 1417-18 (anonyme mais prob. Vaugeois).

⁵⁹– Sotheby's Paris, *Important Furniture, Works of Art and Interiors Views*, 18 octobre 2006, lot n° 59. Vendu (frais acheteur compris) 43 200 €.

⁶⁰− Repassée en vente à Paris chez Europ Auction le 12 déc. 2012 (lot n° 177), la table a été vendue 17 000 €.



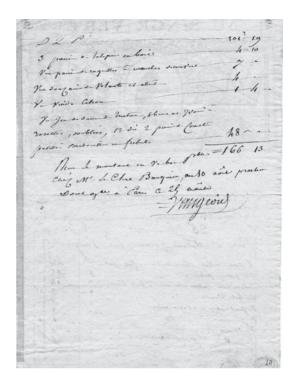


Fig. 15 – Facture du 25 juin 1808 : AU SINGE VERT, VAUGEOIS, Md Tablettier Bijoutier, Rue des Arcis, N° 56 (collection Debuisson).

Le revers présente un jeu byzantin ? à réserves de placage de bois de rose 61.

Le troisième niveau présente deux demiplateaux amovibles, l'un marqueté d'un jeu de course de chevaux? et un échiquier au revers en bois clair et filets d'ébène, variante du Shogi ?62 Le deuxième demi-plateau est orné au centre d'un jeu de nain jaune gravé et coloré de personnages et d'une carte à jouer portant la mention au centre "Se vend chez Vaugeois, marchand au Singe Verd, rue des Arcis, à Paris". Au revers, un jeu marqueté non identifié.

Le fond découvre un jeu de jacquet [sic pour trictrac] marqueté d'ivoire blanc et teinté vert sur fond d'ébène.

Le bord présente des orifices à pions et bougeoirs en incrustation d'ivoire.

Epoque Louis XV, milieu du 18ème siècle [sic]. H. 72,5 - L. 77,5 - P. 61,5 cm

Une datation vers la fin du XVIII^e siècle, voire les premières années du XIX^e aurait été plus juste.

Et enfin, cette élégante table à pieds démontables, vendue en 2013 à New York, que le catalogue de vente disait avoir appartenu à Joachim Murat, roi de Naples. Sur le bandeau d'un tiroir, on lisait : « Vaugeois tablettier fabriquant Rue des Arcis au Singe Vert à Paris » 63.

Plus récemment, une élégante table à jeux carrée en noyer, à plateau mobile, avec damier « polonais »,

trictrac, merellier, échiquier, jeu de l'oie, jeu du loup, jeu du cochonnet et nain jaune, était proposée par la maison Beaussant Lefèvre, dans une vente de mobilier et objets d'art, le 3 juin 2016 (n° 202 du catalogue). Le nain jaune porte l'adresse de Vaugeois – comme celui que nous reproduisons, tiré d'un coffret à jeux. – et une grande étiquette collée sous la table affiche « AU SINGE VERD | VAUGEOIS | Marchand Rue des Arcis pres Saint Mery ». Curieusement, ici, le singe est tourné à droite.

Quant à la table que Nicole de Reyniès décrivait sous le n° 1416, présentée par la maison Artcurial (Paris) dans sa vente de mobilier et objets d'art du 14 décembre 2011 (lot n° 55), elle est aujourd'hui dans la collection de notre collègue Adrian Seville à Chislehurst (Royaume-Uni) (→couleurs-IX). Une telle table à jeux multiples fut acquise par l'impératrice Marie-Louise: « Le 26 février 1813, Vaugeois tabletier, encaisse 3140 fr. "pour une table en acajou contenant 37 jeux et divers autres achetés pour cadeau". » 64

⁶¹ – Sans doute un jeu de la chouette « muet », sans les motifs figurant dans les cases, comme si le travail était resté inachevé.

⁶²– Il ne peut, bien sûr, s'agir du *shogi*, forme d'échecs japonais ignorée en Europe à l'époque.

⁶³- Sotheby's New York, *Important European Decorative Arts*, 23 October 2013, lot 88. Vendu (frais acheteur compris) 43 750 \$ (±39 000 €). Ce meuble était déjà passé en vente chez Sotheby's Monte-Carlo, vente du 25-26 juin 1983, lot 195.

⁶⁴ – A.P. de MIRIMONDE, « Les dépenses d'art des impératrices Joséphine et Marie-Louise », *Gazette des Beaux Arts*, 1957, *loc. cit.*, p. 151. Je remercie Adrian Seville d'avoir attiré mon attention sur cet article.

De son mariage, contracté le 18 février 1793 avec le décès de son père, Bernard François Vaugeois a eu deux enfants, Jean-Baptiste Alphonse, né le 4 nivôse an XIII (25 décembre 1804), qui deviendra passementier et formera la tige de la célèbre maison Truchy & Vaugeois, puis Vaugeois & Binot (voir des enfants sont-ils nés entre-temps qui n'ont pas décédant le 2 mai 1814, sans postérité. ■ survécu.

En 1808, Marie-Anne Despréaux, veuve de François Anne Julie (ou Julie Madeleine) Cousin, juste avant Vaugeois et mère de Bernard François, à qui a été laissée la propriété des deux maisons, le 56 et le 54, revend pour 22 000 francs la maison contiguë (le 54 rue des Arcis) à un batteur d'or 65. Le 10 juin 1810, elle dicte son testament, mais vivra encore six ans, décédant le 23 juin 181666. Entre-temps, ses trois fils sont morts: Philippe Auguste 5º partie), et Clémence Eudoxie, née le 16 novembre est décédé à Champigny en janvier 1813, laissant une 1807. On peut s'étonner qu'il lui ait fallu attendre veuve et trois enfants ; Bernard François meurt le plus de dix ans pour avoir un fils, mais peut-être 5 avril 1814 et son frère Bernard Isidore le suit de peu,

(à suivre)

VAUGEOIS ET LE YOYO



Émigrette en ivoire tourné et clouté époque Directoire.

Dans leur Histoire de la société française pendant la Révolution, les frères Edmond et Jules de Goncourt écrivent : « Et savez-vous comment les Parisiens se vengent et se consolent de 30 millions de revenus perdus ? — avec un jeu : une roulette de bois ou d'ivoire évidée comme une navette; un long cordon introduit par la rainure s'attache à l'axe de la roulette qui monte et redescend avec un mouvement que la main détermine avec plus ou moins d'adresse. Ce jeu s'appelle Coblentz ou l'émigrette. C'est une vogue.

Le Singe Vert, rue des Arcis, en fait fabriquer vingt-cinq mille... » (4e éd., Paris, 1875, p. 113). On a reconnu là le « yoyo ».

En note, cette simple et vague référence : Feuille du jour, Octobre 1791.

Nos limiers se sont mis en chasse pour retrouver cette information (car ils se méfient un peu des frères Goncourt et de leurs sources). Et ils l'ont retrouvée. Voici ce que dit la Feuille du jour, n° 300, jeudi 27 octobre 1791, p. 948:

« Un nouveau jeu fait fortune à Paris. Coblentz est son nom. Il consiste en une roulette de bois ou d'ivoire, évidée comme une navette; un long cordon, introduit par la rainure, s'attache à l'axe de la roulette, qui monte et redescend au moyen d'un mouvement que la main détermine avec plus ou moins d'adresse. On nous assure que le Singe verd en fait fabriquer dans ce moment 25 000 qui sont commandés. »

25 000 paraît un chiffre trop énorme pour être crédible, mais c'est un fait que Vaugeois fabriquait des émigrans (et non des émigrettes...) ou roulettes. Ainsi, dans un catalogue de la maison publié sous la Restauration (Coll. Debuisson), on trouve, parmi les IEUX: ROULETTES OU EMIGRANS.

180

^{65 -} Arch. nat., MC/ET/VI/926, 19-28 janvier 1808.

^{66 -} Inventaire après décès, Arch. nat., MC/ET/VI/957, 18 juillet 1816.



Jetons de jeu en ivoire teint vendus par la maison « au Singe Verd », tabletier, rue des Arcis, à Paris. (collection Henry D'Allemagne.) (d'après H.-R. D'Allemagne, Les cartes à jouer du XIV^e au XX^e siècle, I, Paris, 1906, p. 448f)

VIII LE VIEUX PAPIER N° 422





Table à jeux multiples de Vaugeois, avec réaménagements postérieurs (Second Empire ?). (Chislehurst, coll. Adrian Seville)